



MUSÉE DES PEINTRES DE BARBIZON

LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES ET DE LA NATURE

PUBLICS

MODALITÉS DE VISITES SCOLAIRES

Dans cette rubrique, vous trouverez tous les renseignements nécessaires à la préparation de votre visite au musée départemental des peintres de Barbizon.

Conditions d'animation et de visite

Quelques règles à respecter

Les visites et activités sont proposées pour une classe. Nous pouvons facilement accueillir deux classes sur la journée, se renseigner à l'accueil du musée.

Le seuil minimum est de 8 personnes pour les groupes du secteur social et handicap et de 10 personnes pour les groupes scolaires.

Le seuil maximum est de 30 personnes ; au-delà, il faut prévoir la formation de deux groupes.

Le musée est un lieu spécifique dans lequel les élèves sont les bienvenus pour un moment de découverte dans le respect des œuvres et des personnes.

Aussi, il convient de veiller au respect de quelques règles, à rappeler aux enfants avant leur venue : ne pas toucher aux objets (sauf si le médiateur les y engage), ne pas boire, ne pas manger, ne pas mâcher de chewing-gum, ne rien jeter par terre, ne pas courir, crier ou se bousculer.

Il est rappelé aux enseignants qu'ils restent responsables des élèves et de la discipline pendant la durée de leur visite.

Renseignements et réservations

Comment contacter le service des publics

Les visites, libres ou accompagnées, les animations et les ateliers se font exclusivement sur réservation.

Les demandes de renseignements s'effectuent par téléphone, par courrier, par courriel, par fax, par le formulaire de contact ou sur place.

La prise de réservation s'effectue uniquement par téléphone.

- Réservations : à l'accueil du musée au 01 60 66 22 27
- Contact service des publics : Denise Delobel au 01 64 19 27 40

En cas d'annulation, veuillez à prévenir le service des réservations le plus tôt possible.

Tarifs et modalités

Tarifs en vigueur à partir du 1er septembre 2016.

Visites libres

- Établissement scolaire, du cycle 1 à l'université, et étudiants de l'enseignement supérieur : gratuit.
- Établissement spécialisé ou association du secteur handicap : gratuit.

Visites et animations avec un médiateur

- Groupe scolaire, groupe d'étudiants, centres de loisirs et leurs accompagnateurs, dans la limite légale : 50 € par groupe et par animation.
- Groupe des secteurs social et handicap et leurs accompagnateurs, dans la limite légale : 30 € par groupe et par animation.

Ces tarifs comprennent une animation avec un médiateur.

Les accompagnateurs bénéficient d'une dispense de droit d'entrée, dans la limite légale de un pour quatre personnes (groupe scolaire, centres de loisirs, établissements ou associations du secteur social), et de un pour une personne (groupe en situation de handicap).

Les accompagnateurs supplémentaires devront s'acquitter du droit d'entrée.

CONTACT

Pour plus de renseignements

- [Remplissez le formulaire de contact](#)
- Ou contactez le service réservation au 01 60 66 22 27
- Ou contactez la médiatrice du musée au 01 64 19 27 40

CONTENUS ASSOCIÉS

📄 [Les tarifs et horaires d'ouverture du musée](#)

📄 [Les coordonnées et modes d'accès au musée](#)

